



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE HERMANCE (74 ET CANTON DE GENÈVE)

Quand la rivière reprend un «cours» naturel...

Canalisée depuis les années 60, l'Hermance, petite rivière franco-suisse, était fortement dégradée. Pour autant, les aménagements réalisés ne répondaient pas au besoin de protection des personnes et des biens contre les inondations.

Depuis 2006, le Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique (SYMASOL) a engagé la renaturation de près de 2,5 km de rivière. Son président, Jean Neury, témoigne...

UNE RIVIÈRE CANALISÉE POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

« L'Hermance est une petite rivière qui marque la frontière franco-suisse, à mi-chemin entre Genève et Thonon. Sur ce bassin assez plat, avec un niveau d'eau généralement bas, la rivière connaît des cycles torrentiels avec pour conséquences des crues et des inondations.

C'est pourquoi, dans les années 60, on a recalibré une grande partie de son cours. Plus rectiligne, canalisée et bétonnée, l'Hermance a perdu ses qualités environnementales et paysagères et s'est fortement dégradée, pour un bénéfice tout relatif, les inondations ayant perduré.

Dans le cadre de notre contrat de rivières, nous avons décidé, en accord avec nos partenaires suisses de renaturer la rivière, autrement dit de lui rendre son fonctionnement naturel.

CRÉER DES MÉANDRES, DIVERSIFIER LES HABITATS, VÉGÉTALISER LES RIVES...

Entre 2008 et 2011, nous avons programmé 3 opérations, financées notamment avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Dans sa traversée de Veigy, sur 1,3 km, le cours s'apparentait à une grosse canalisation en béton. Les structures en béton ont été démantelées, des méandres recréés. On a supprimé des obstacles à la migration piscicole et installé des passes à poissons et des caches, revégétalisé les rives, créé un cheminement piétonnier et des passerelles... Et pour réduire le risque d'inondation, deux bassins de rétention ont été aménagés en amont sur des terrains naturels.

Un autre tronçon frontalier, entre les ponts Neuf et des Golettes, a été élargi et reméandré pour retrouver la sinuosité et la dynamique d'origine.

Enfin, nous allons réaménager l'embouchure de la rivière, à la hauteur du Léman. Pour cela, côté Suisse, une station d'épuration a été supprimée, ses eaux usées sont traitées désormais en France. Ce projet, qui va notamment recréer une zone humide et un bras de surverse, bénéficiera du concours du canton de Genève pour la réhabilitation d'une roselière dans le delta.



« Une valorisation environnementale et paysagère qui améliore la qualité de vie des habitants. »

Jean NEURY,

Président du Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique, maire de Veigy-Foncenex (Haute-Savoie)

LE RETOUR DES OISEAUX, DES POISSONS, DES PROMENEURS...

Les bénéfices de ces opérations sont palpables. On voit revenir à Veigy des aigrettes, des canards, des hérons... Beaucoup de petits poissons sont de retour, ce que devrait nous confirmer, chiffres à l'appui, l'étude piscicole que nous lancerons mi 2011.

Sur le plan paysager et de la qualité de vie, le résultat est également très net : la rivière est un lieu de promenade et les aménagements, qui suscitaient chez certains scepticisme et même craintes, sont très appréciés. Les excellentes relations avec nos amis Suisses ont beaucoup contribué à la réussite de ces opérations, assez exemplaires par les techniques mises en œuvre et l'importance du linéaire renaturé. »

Hermance : **14,5 km de long** dont **6,5** de parcours frontalier franco-suisse
Bassin versant : **42,5 km²** dont **37 en France - 12 communes**
dont **4 en Suisse**
Portions renaturées : **2,5 km**
Montant des travaux : **1,6 Millions d'euros ht** (hors roselière)



LES
AGENCES
DE L'EAU



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr